Image not found or type unknown

Réforme des retraites et Indemnités maladie

Par **bigouden**, le **21/12/2013** à **16:38**

Bonjour,

J'ai une interrogation :
Ma mère (fonction territoriale) est en arrêt maladie suite à un cancer.
Un contrat d'assurance de la mairie l'a indemnisé jusqu'à ses 60 ans et maintenant le contrat s'arrête alors que sa retraite ne commence qu'en 2015 avec la nouvelle réforme!
Elle se retrouve sans indemnités et pas de chômage pendant 14 mois ...
Que doit elle faire ? Vers qui se retourner? L'assureur ne veut pas revenir sur son contrat, la mairie n'a pas de réponse ...
merci d'avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés